



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/2  
15 mars 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-cinquième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2005

**ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

## **Avis concernant les décisions de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

1. Le rapport de la 44<sup>e</sup> réunion contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 44<sup>e</sup> réunion et à toutes les Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets ont été envoyées aux pays visés à l'article 5 concernés, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 44<sup>e</sup> réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, aux Parties au Protocole de Montréal et aux administrateurs des réseaux régionaux du Programme d'aide à la conformité du PNUE, et publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse a aussi été émis et publié sur le site Web.
2. Les décisions exigeant un suivi de la part du Secrétariat et/ou des agences bilatérales et d'exécution ont été réglées ou communiquées, selon les directives du Comité exécutif.
3. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer dans les comptes des agences bilatérales et d'exécution les ressources approuvées à la 44<sup>e</sup> réunion, et/ou de les porter à leur crédit au titre de contributions bilatérales aux Parties non visées à l'Article 5 concernées.

## **Sommaire des propositions présentées à la 45<sup>e</sup> réunion**

4. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 45<sup>e</sup> réunion.

### Disponibilité des ressources, allocation et planification des activités

5. Conformément à la décision 41/92, le Secrétariat a préparé les informations concernant la disponibilité des ressources pour ce qui est des plans d'activités et de l'état de conformité.
6. Le Secrétariat a examiné notamment les soldes totaux engagés des projets menés à terme détenus par les agences de même que les coûts d'appui aux agences associés aux montants restants de ces projets, et a calculé le montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 45<sup>e</sup> réunion. Ces ressources comprennent la trésorerie et les billets à ordre enregistrés dans l'état des contributions plus le montant des fonds restitués au titre des projets terminés sous forme de soldes.
7. Afin de faciliter les discussions sur les plans d'activités des agences lors de la 45<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a préparé un modèle à jour du plan d'élimination triennal à horizon mobile qui tient compte des projets et des activités approuvés à la 44<sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/Inf.3).

### Surveillance et évaluation

#### *Évaluation des projets de formation des agents de douane et des systèmes de permis*

8. En réponse à la décision XIV/7 des Parties au Protocole de Montréal, le Comité exécutif a décidé d'entreprendre une évaluation des projets de formation des agents de douane et des projets de systèmes de permis qui sera présentée à la dix-septième Réunion des Parties (décision

43/41). Le rapport, préparé à partir d'études, d'études de cas et de visites sur le terrain, est présenté à la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/11. Les idées du Comité exécutif seront intégrées au document avant sa présentation à la 25<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail à composition non limitée, qui aura lieu en juillet 2005, et à la dix-septième Réunion des Parties, en décembre 2005.

#### *Étude théorique de l'évaluation des plans d'élimination*

9. L'évaluation des plans d'élimination nationaux et sectoriels a pour but d'examiner les expériences acquises à ce jour dans la mise en œuvre de ces plans, de déterminer si les bienfaits prévus se sont réalisés et de tirer des leçons pour les futurs accords et la modification possible des plans en cours.

10. Le Secrétariat a retenu les services d'un consultant pour préparer l'étude théorique. Il a assisté à la réunion de coordination interagences au début du mois de février afin de présenter la méthode utilisée et les résultats préliminaires de l'étude aux agences d'exécution, et pour solliciter leurs idées et leurs commentaires. L'étude théorique présentée au Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/12) identifie des éléments plus précis de l'évaluation et présente un plan de travail pour la deuxième étape de l'évaluation, qui comprend des visites sur le terrain.

#### Examen des projets

11. Le Secrétariat a examiné 158 projets et activités provenant de 23 pays visés à l'article 5, pour un montant total de financement proposé de 75 441 681 \$US. De plus, le Secrétariat a examiné deux programmes de pays, pour l'Afghanistan et le Bhoutan, et des projets pour le secteur de la production en Chine et au Venezuela.

#### Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif (suite donnée à la décision 44/57)

12. La 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif a décidé de prolonger son mode de fonctionnement où ses travaux se font en plénière au lieu d'être confiés à des Sous-comités, et de continuer à discuter de la réduction du nombre de réunions du Comité exécutif et de l'établissement d'une procédure d'approbation intersessions, tout au long de 2005. Afin de faciliter ces discussions, le Secrétariat a préparé un document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/48) qui présente une compilation des points de vue des membres du Comité exécutif et une estimation des conséquences financières des différents scénarios de deux ou trois réunions par an.

#### Rapport sur les coûts d'appui au programme des projets de coopération bilatérale (suite donnée à la décision 43/40)

13. En réponse à la décision 43/40, le Secrétariat a mis la question de l'utilisation discrétionnaire des coûts d'appui des agences bilatérales à l'ordre du jour de la réunion de coordination interagences. Se fondant sur les remarques émises à la réunion et les discussions de la 43<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/49 qui examine le niveau de coûts d'appui reçus par les agences bilatérales ayant des programmes bilatéraux en cours pendant la période 1999 à 2004, un budget

possible pour les coûts de base et un niveau possible de coûts d'appui pour les agences bilatérales fondé sur la valeur des projets dans les plans d'activités de 2005.

Atelier sur une terminologie commune et des procédures pour le rapprochement des comptes (suite donnée à la décision 44/55 d)

14. Un atelier s'est déroulé à Montréal le 1<sup>er</sup> février 2005 en réponse à la demande faite par le Comité exécutif au Trésorier, aux agences d'exécution et au Secrétariat d'établir une terminologie commune et une procédure pour le rapprochement des comptes (décision 44/55 d). Les résultats de l'atelier sont présentés au Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/50.

Rapport sur les recommandations de l'évaluation de 2004 et l'examen du mécanisme financier du Protocole de Montréal (suite donnée à la décision 44/60)

15. Après la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, le Secrétariat a demandé aux membres du Comité exécutif de 2004 et de 2005, aux agences d'exécution bilatérales et multilatérales et au Trésorier de transmettre leurs observations sur les 28 recommandations contenues dans l'évaluation et l'examen du mécanisme financier du Protocole de Montréal de l'année 2004. Le Secrétariat a préparé un examen des 28 recommandations au cas par cas, à partir des réponses reçues du Brésil, du Canada, de la France, de la Zambie et des quatre agences d'exécution (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/51).

Activités d'élimination dans le secteur des refroidisseurs, y compris le remplacement des refroidisseurs, les campagnes de sensibilisation et les mesures d'utilisation efficace des frigorigènes récupérés (décision 44/61)

16. La seizième Réunion des Parties a demandé au Comité exécutif de régler diverses questions dans le secteur des refroidisseurs, dont l'évaluation de la part du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération que représentent les refroidisseurs, et l'identification des mesures d'incitation et des obstacles à la transition à l'équipement sans CFC (décision XVI/13). Afin de faciliter les discussions, le Secrétariat a préparé un document d'information fournissant l'historique des activités dans le secteur des refroidisseurs et les décisions connexes, et mettant en évidence les principaux résultats du rapport du comité de travail sur les refroidisseurs du Groupe de l'évaluation technique et économique (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/Inf.3).

Utilisation des agents de transformation dans les pays visés à l'article 5 et niveaux d'émissions associés (décision 44/65)

17. En réponse à la décision XV/7 de la quinzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif a décidé de préparer un répertoire des utilisations des agents de transformation et des niveaux d'émissions associés dans les pays visés à l'article 5 (décision 44/65). Le Secrétariat a retenu les services d'un consultant pour mener l'étude nécessaire. Des questionnaires, comprenant une lettre de présentation du Chef du Secrétariat, ont été distribués administrateurs de bureaux de l'ozone de tous les pays qui ont rapporté une utilisation d'agents de transformation ou une consommation de tétrachlorure de carbone ou de CFC-113 supérieure à une tonne PAO dans le secteur des solvants, dans leurs rapports de

données au Secrétariat du Fonds ou au Secrétariat de l'ozone. Le questionnaire avait pour objet de recueillir, dans la mesure du possible, des statistiques exactes sur la consommation de SAO comme agents de transformation et de déterminer les émissions de SAO provenant de toutes les utilisations rapportées d'agents de transformation. Les résultats de l'étude ont servi de fondement pour le document préparé à l'intention du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/53).

### Secteur de la production

#### *Production de bromure de méthyle en Chine*

18. Le projet de rapport de la vérification technique de la production de bromure de méthyle en Chine a été préparé après la 44<sup>e</sup> réunion et envoyé au gouvernement de la Chine aux fins de commentaires. Le rapport sera mis au point par le Secrétariat en tenant compte des commentaires du gouvernement de la Chine et de la réponse du consultant à ces commentaires.

#### *Production de SAO en Roumanie*

19. Les services d'un consultant ont été retenus pour la vérification technique de la production de SAO en Roumanie. Les travaux de la vérification ont débuté en janvier 2005 par la distribution de questionnaires destinés aux quatre entreprises roumaines et au gouvernement de la Roumanie. Des dispositions ont été prises pour que le consultant visite les quatre entreprises au cours de la deuxième moitié de mars 2005. Le rapport sera prêt pour les membres du Sous-groupe à la 45<sup>e</sup> réunion, si la vérification se déroule selon le calendrier prévu.

### **Documents et documents d'orientation préparés par le Fonds**

20. Le Secrétariat a préparé les documents suivants parmi tous les documents préparés pour examen à la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (cette liste ne comprend pas l'examen des propositions de projets individuels) :

- i) Ordre du jour provisoire et ordre du jour provisoire annoté
- ii) Activités du Secrétariat
- iii) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources
- iv) Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2005-2007
- v) Rapport sur l'évaluation des projets relatifs à la formation des agents de douane et aux systèmes de permis
- vi) Étude théorique approfondie sur l'évaluation des plans nationaux d'élimination
- vii) Retards dans la mise en œuvre des projets
- viii) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour les rapports

- ix) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- x) Coopération bilatérale
- xi) Observations et recommandations liées aux programmes de travail du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2005 et des amendements au programme de travail du PNUE pour l'année 2005
- xii) Fiches d'évaluation des projets et recommandations pour tous les projets et activités proposés à la 45<sup>e</sup> réunion
- xiii) Observations sur le programme de pays du Bhoutan
- xiv) Examen des exigences pour une assistance supplémentaire après l'année 2007 dans les pays à faible volume de consommation (suite donnée aux décisions 31/48 et 43/37)
- xv) Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif (suite donnée à la décision 44/57)
- xvi) Rapport sur les coûts d'appui au programme des projets de coopération bilatérale (suite donnée à la décision 43/40)
- xvii) Rapport sur l'atelier sur la terminologie commune et les procédures de conciliation des comptes (suite donnée à la décision 44/55 (d))
- xviii) Rapport sur les recommandations contenues dans l'évaluation de 2004 et examen des mécanismes financiers du Protocole de Montréal (suite donnée à la décision 44/60)
- xix) Activités d'élimination des SAO dans le secteur des refroidisseurs, notamment le remplacement des refroidisseurs, les mesures de sensibilisation et les mesures pour une utilisation efficace des frigorigènes récupérés (décision 44/61)
- xx) Utilisation des agents de transformation dans les pays visés à l'article 5 et niveaux d'émission associés (décision 44/65)
- xxi) Modèle à jour du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2005-2007 (en date de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif)
- xxii) Examen des activités du Comité exécutif dans le secteur des refroidisseurs

## **Participation aux réunions et missions entreprises**

### **Missions du Chef du Secrétariat**

*Le Caire, Égypte (16-19 février 2005)*

21. Le Chef du Secrétariat s'est rendu au Caire, en Égypte, afin de discuter avec le Dr. Omar El Arini, Chef honoraire du Secrétariat du Fonds multilatéral, et d'assister à des réunions avec le ministre égyptien de l'Environnement et des cadres supérieurs sur le plan national d'élimination du bromure de méthyle en Égypte, dont la mise en œuvre a connu des retards importants.

*Nairobi, Kenya (21-25 février 2005)*

22. Le Chef du Secrétariat s'est ensuite rendu à Nairobi afin d'assister à la 23<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration du PNUE, où elle a fait une présentation au conseil sur les réalisations du Fonds multilatéral et les défis qu'il aura à relever. Elle a aussi assisté à une réunion bilatérale avec les représentants de la fédération de Russie afin de discuter de la contribution de la Russie au Fonds multilatéral et de la correspondance envoyée par le Chef du Secrétariat au vice-premier ministre, et aux ministres des Affaires étrangères et des Ressources naturelles. Au cours de cette réunion, le sous-ministre du ministère des Ressources naturelles de la Russie a indiqué que la lettre envoyée au vice-premier ministre par le Chef du Secrétariat en décembre 2004 en guise de suivi à la décision 44/1, était à l'étude par les ministères concernés par la participation de la Russie au Protocole de Montréal, y compris au Fonds multilatéral, et qu'une réponse serait envoyée en temps et lieu.

### **Missions des autres employés du Secrétariat**

23. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation et deux consultants se sont rendus aux Philippines et en Thaïlande (4-18 décembre 2004) afin de visiter les Bureaux nationaux de l'ozone, les bureaux de gestion des projets, les ateliers d'entretien, les centres de formation et les autorités douanières, de recueillir de l'information et de préparer des études de cas pour les trois études d'évaluation : l'évaluation de la formation des agents de douane et des projets de permis, l'évaluation de l'élimination dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération dans les pays qui ne sont pas des pays à faible volume de consommation, et l'étude théorique des plans d'élimination nationaux et sectoriels des CFC.

24. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, un employé du PNUD et deux consultants se sont rendus au Costa Rica, du 29 janvier au 2 février, afin de visiter le ministre de l'Environnement, le Bureau national de l'ozone, les employés de projet et plusieurs fermes et associations de cultivateurs. La mission avait pour objet de recueillir de l'information pour l'évaluation des projets de bromure de méthyle, d'informer les consultants sur la méthode d'évaluation, et de planifier le rapport de synthèse de l'évaluation du bromure de méthyle.

25. L'Administrateur, Administration et gestion des fonds s'est rendu à Dakar, au Sénégal (1-3 mars 2005) et, en compagnie des représentants du Secrétariat de l'ozone, a visité des sites en

vue de la 47<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, au cas où le Comité exécutif décide de tenir sa réunion au Sénégal.

26. Le Chef adjoint (coopération économique) assistera à la réunion du réseau régional d'Europe et d'Asie centrale qui aura lieu à Bucarest, en Roumanie (23-25 mars 2005). Il aura ainsi l'occasion de solliciter des opinions des administrateurs du Bureau national de l'ozone sur les indicateurs d'efficacité qualitatifs élaborés à la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (décision 44/6). Le Secrétariat du Fonds prévoit déléguer des représentants à toutes les réunions de réseaux régionaux afin de discuter de la décision 44/6.

### **Réunion de coordination interagences**

27. Les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont organisé une réunion de coordination interagences le 2-3 février 2005 afin de faciliter la préparation de la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Le personnel du Secrétariat, les quatre agences d'exécution, des représentants du Secrétariat de l'ozone et des agences bilatérales du Canada, du Japon et de la Suède y ont assisté. La réunion avait pour objet, entre autres, d'entreprendre l'examen des projets de plans d'activités des agences pour la période 2005-2007.

28. La réunion a permis au Secrétariat et aux agences de discuter de plusieurs sujets, dont la planification financière, le plan d'élimination triennal à horizon mobile de 2005-2007, la nécessité de s'occuper des pays connaissant des difficultés ou pouvant connaître des difficultés en matière de conformité, l'utilisation discrétionnaire des coûts d'appui des projets bilatéraux en vertu de la décision 43/40, des critères pour l'évaluation des rapports périodiques et la vérification des accords pluriannuels, les exigences en matière d'élimination et l'assistance après 2007 (examen en vertu de la décision 31/48), l'élimination du tétrachlorure de carbone/TCA/bromure de méthyle dans les pays à très faible volume de consommation, et l'étude théorique sur l'évaluation des plans d'élimination nationaux et sectoriels.

### **Séminaire sur le projet de critères pour la vérification et la transmission de données des plans de gestion des frigorigènes et des accords pluriannuels**

29. En réponse à la décision 44/58, le Secrétariat a organisé un séminaire sur le projet de critères de vérification et de transmission de données des plans de gestion des frigorigènes et des accords pluriannuels, qui aura lieu immédiatement après la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, soit le 9 avril 2005.

### **Recrutement de personnel au Secrétariat**

30. Le Secrétariat a préparé une demande pour annoncer le poste d'Administrateur principal, Gestion de projet au début de juillet 2004, car le titulaire, M. Valery Smirnov, prendra sa retraite à la fin mai 2005. Le poste à combler a éventuellement été publié dans le système Galaxy des Nations Unies en février 2005. Le Secrétariat ne prévoit pas la conclusion du processus de recrutement avant septembre 2005 en raison du retard, attribuable à des problèmes techniques du module de traduction de Galaxy. Le Secrétariat demande donc le prolongement du contrat de M. Smirnov pour une période de quatre mois, jusqu'à la fin septembre 2005.

## **Préparation de la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

31. Les mesures logistiques pour la tenue de la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 4 au 8 avril 2005, ont été prises. Les lettres d'invitation et les documents de conférence ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la seizième Réunion des Parties, au président et vice-président du Comité d'application, au directeur général du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Trésorier et aux ONG.

## **Activités d'information**

32. Les versions chinoise, anglaise, française et espagnole du rapport de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, un sommaire préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public ([www.multilateralfund.org](http://www.multilateralfund.org)). Le sommaire préparé après la réunion et une annonce sur les résultats de la 44<sup>e</sup> réunion ont été ajoutés sur le site public.

33. Une nouvelle section contenant les documents et l'information logistique de la 45<sup>e</sup> réunion a été créée sur le réseau Intranet du Fonds multilatéral. De plus, les documents de la 37<sup>e</sup> à la 45<sup>e</sup> réunion ont été rendus disponibles. Les sections des secteurs de l'évaluation et de la production ont aussi été mises à jour avant la 45<sup>e</sup> réunion.

34. Les versions chinoise, anglaise, française et espagnole du rapport de la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, un sommaire préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public ([www.multilateralfund.org](http://www.multilateralfund.org)).

35. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices de fonctionnement suivants pour la 45<sup>e</sup> réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de décembre 2004
- Fiches d'évaluation des programmes de pays en date de décembre 2004
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2004

-----